



Samantha Cazebonne

SUPLÉANT : STÉPHANE VOJETTA

Pour que votre voix puisse compter au sein de l'Assemblée Nationale et que l'avenir de l'enseignement français à l'étranger s'écrive avec vous

Pendant six mois, j'ai dû m'imposer pour obtenir le siège de membre du CA de l'AEFE et celui de membre de la Commission Nationale des Bourses. Me voir confier la mission interministérielle sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger témoigne de la confiance que me portent les ministères de l'Education nationale et des Affaires étrangères sur cette question. Aucun député de l'opposition ne récupérerait ces sièges ou cette mission. Vous n'auriez alors plus accès à ces instances d'influence où se décide l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

Je m'engage à défendre avec sincérité au sein de ma majorité et auprès du gouvernement les propositions représentatives de la consultation publique qui sera réalisée auprès des parents d'élèves, des personnels, des élèves et des élus.

D'ores et déjà, ma connaissance des enjeux de l'enseignement français à l'étranger, la singularité de mon expérience au sein de l'Assemblée nationale et les échanges que j'ai pu avoir avec acteurs et responsables de l'éducation me conduisent à proposer différentes mesures :

POUR LES PARENTS SCOLARISANT LEURS ENFANTS DANS LE RÉSEAU, JE M'ENGAGE À

✓ demander la création d'un **comité national de représentants de parents d'élèves** pour définir avec les opérateurs une nouvelle gouvernance, pour que **les parents soient mieux associés aux décisions des établissements** en matière financière et d'investissement.

✓ demander la création de groupes de réflexions pour faire émerger des propositions de co-financement et permettre le **développement des établissements scolaires dans les zones à forte demande** comme le Portugal.

✓ défendre l'**augmentation du budget des bourses**.

✓ exercer mon devoir de contrôle auprès de l'AEFE dans le cadre du CA pour que les **frais de scolarités n'augmentent pas par effet d'aubaine** car ce n'est pas aux parents de payer les déficits des dernières années.

✓ demander la mise en place à l'échelle internationale d'un groupe de réflexion d'anciens élèves ou futurs parents pour le développement d'établissements.

POUR LES PARENTS FRANÇAIS SCOLARISANT LEURS ENFANTS HORS DU RÉSEAU

✓ J'encouragerai auprès du ministère des Affaires étrangères le déploiement des partenariats éducatifs bilingues et du **LabelFrancEducation**, ainsi que le financement public d'**associations FLAM**.

✓ En commission des Affaires étrangères je soutiendrai l'accompagnement et prise en charge financière totale pour les familles françaises à faibles revenus de **modules d'enseignement à distance** du français et d'enseignement de l'éducation civique afin que chaque français ou binational puisse maîtriser notre langue et les valeurs de la République.

POUR LES ÉLÈVES

✓ Pour la première fois et comme cela n'a jamais été fait, je donnerai aux élèves les moyens de se faire entendre à travers la consultation.

✓ J'organiserai des **rencontres durant mon mandat dans leurs établissements via les CVL ou à l'Assemblée** pour qu'ils expriment leurs attentes et qu'ils fassent des propositions.

POUR LES PERSONNELS S'ENGAGER POUR LE PRÉSENT ET LE FUTUR

✓ RÉSIDENTS DÉJÀ EN POSTE

- Je soutiendrai le **renouvellement tacite** de leur contrat car je ne conçois pas que l'on puisse modifier unilatéralement les conditions qui ont présidé à la signature de ce contrat, ni fragiliser des personnels et leurs familles qui sont en postes depuis des années dans un pays et y ont fait leur vie.
- Je continuerai de défendre auprès du ministère de l'Éducation nationale les **demandes de détachement**, comme je l'ai fait dès le mois de juin concernant des demandes émanant du lycée Français de Lisbonne (détachement d'ailleurs obtenu).
- Au-delà de cas particuliers, je continuerai à faire des propositions à l'instar de celles contenues dans ma **question écrite au gouvernement** du 3 octobre 2017, dans laquelle je plaçais pour des **critères de détachement clairement définis et sécurisants** pour les personnels, non susceptibles d'être remis en question chaque année.

✓ NOUVEAUX RÉSIDENTS

- Je soutiendrai la création d'un statut qui permette un **engagement en toute connaissance de cause**. Pour les raisons précisées au 1er point, je soutiendrai auprès du gouvernement et de ma majorité, sans aucune ambiguïté, la coexistence de l'actuel statut et du nouveau, jusqu'à extinction des bénéficiaires de l'ancien statut.

✓ TITULAIRES NON RÉSIDENTS

- Je défendrai l'accès au **détachement direct** pour tous les contrats locaux en disponibilité pour raisons personnelles ou suivant leur conjoint. Ces enseignants qui actuellement sont contrats locaux ne peuvent progresser dans leur carrière et ne peuvent cotiser à la **pension civile**.

✓ CONTRATS LOCAUX

- Je plaiderai l'absolue nécessité d'obtenir des moyens spécifiques pour une **véritable formation continue qualifiante et certifiante** afin qu'ils puissent avoir accès par la suite aux concours de l'enseignement français.

✓ CONTRATS LOCAUX DEVENANT TITULAIRES D'UN CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

- Je défendrai le retour à **une seule année de stage en France et validation possible de cette année dans leur établissement de résidence** à l'étranger sous la tutelle d'un enseignant expatrié ou résident formateur avec quelques présentiels de formation statutaire en France.

✓ POUR TOUS LES PERSONNELS FAISANT LE CHOIX DE RÉINTÉGRER LA FRANCE (CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS, ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS)

- Je demanderai à ce que l'expérience acquise à l'étranger permette de **réintégrer dans les meilleures conditions des postes aux seins d'établissements internationaux**, des postes à profils, des postes DNL, ou de formateurs, classes européennes).
- Je demanderai l'instauration d'un accompagnement individualisé pour un retour en France dans de bonnes conditions.

✓ POUR LES PERSONNELS ARRIVANT DE FRANCE OU SOUHAITANT POSTULER À L'ÉTRANGER

- Je m'engagerai pour une mise en place d'une **formation initiale spécifique** et préparatoire à l'expatriation (pédagogique mais aussi pour accompagner le changement de contexte professionnel) afin de les rendre aussitôt opérationnels face aux élèves de notre réseau d'excellence.
- Je demanderai que soit entamée, dans le cadre du plan local de formation, une réflexion sur une formation pour les conjoints des enseignants afin qu'ils puissent s'adapter à une offre professionnelle d'emploi local dans l'établissement ou un établissement scolaire de la zone si elle existe.

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Je regrette le choix de l'agence, fait sans concertation avec les acteurs de l'éducation, de supprimer un nombre de postes sans commune mesure avec la réduction budgétaire.

Je regrette que l'agence n'ait pas anticipé ni favorisé les conditions de la remontée des 60 Millions de créances bloquées dans 8 pays, celle-ci aurait évité la crise que nous traversons actuellement. Je me suis mobilisée pour trouver une solution (cf ma question au gouvernement du 31 octobre 2017).

J'espère que la mission, qui avait pour vocation d'auditionner les acteurs de l'éducation, personnels, parents, élus, pour réfléchir collectivement à d'autres solutions, qui existent et qui sont réalistes, aura l'occasion d'être reconduite.

J'espère que sera trouvée une réponse rapide au déficit structurel qui court depuis des années (comme le montrent le rapport de la Cour des comptes et le rapport de la sénatrice PS Lepage), car sans ces déficits, l'agence aurait pu puiser dans sa trésorerie sans conséquences sur les frais de scolarités ni les postes.

8 & 22 AVRIL 2018

ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE

5ÈME CIRCONSCRIPTION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

ESPAGNE - PORTUGAL - ANDORRE - MONACO